

18 janvier 2012 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, sur les mesures à mettre en oeuvre pour lutter contre le chômage, à Paris le 18 janvier 2012.

Monsieur le Premier ministre,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs,

Je veux tout d'abord vous remercier chacun pour votre présence.

Pourquoi j'ai voulu ce sommet pour l'emploi ?

Parce que nous vivons depuis plusieurs semaines une nouvelle aggravation de la crise qui nous oblige à agir. La situation économique actuelle en France comme en Europe est très périlleuse. Il y a urgence.

Depuis l'été 2011, nous subissons une nouvelle onde de choc de la crise initiée en 2008. La crise a ainsi multiplié par 4 les déficits dans les pays du G7 entre 2007 et 2011, passant de 2% de PIB à 8% de PIB. Dans le même temps, la dette a augmenté de 30 points de PIB en moyenne dans les pays industrialisés. A cela s'ajoute le fait que la France n'a pas voté un seul budget en équilibre depuis 1974.

La crise pèse sur la croissance. Même si la croissance devrait atteindre 1,7% en 2011, nous avons enregistré un ralentissement important à partir du 4ème trimestre 2011.

La principale conséquence de ce ralentissement économique, nous la mesurons évidemment sur le front de l'emploi. Après un début d'année 2011 marquée par 5 mois de baisse consécutifs, le nombre de demandeurs d'emploi a en effet recommencé à augmenter à partir de mai. Sur les 11 premiers mois de 2011, le nombre de demandeurs d'emploi s'est accru de plus de 122 000.

Ces données chiffrées méritent d'être éclairées par des éléments qu'on oublie souvent de rappeler :

- le dynamisme de notre population active (+83 000 contre - 85 000 pour l'Allemagne en 2010), qui est un atout pour notre pays à terme mais qui joue sur le niveau du chômage
- l'inflexion majeure que nous avons donnée à la politique de l'emploi des seniors : depuis 2007, nous avons mis un terme aux pratiques généralisées d'exclusion du marché du travail des seniors. Cette politique donne des résultats : 520 000 seniors supplémentaires (55-64 ans) ont un emploi depuis cinq ans.

Face à la dégradation de la situation de l'emploi, nous avons augmenté dès mars 2011 les moyens de la politique de l'emploi à hauteur d'un demi-milliard d'euros supplémentaires. Votre accord interprofessionnel a permis le contrat de sécurisation professionnelle qui a été étendu sur l'ensemble du territoire.

Mais l'évolution rapide de la situation nous oblige à la fois à aller plus loin et plus vite. On ne peut pas attendre les échéances politiques pour décider.

Se réfugier dans l'attentisme, ce serait donner raison à tous ceux qui jouent sur l'impuissance du politique et du syndicalisme pour prospérer. Par ailleurs, est-ce que la vie économique, est-ce que les licenciements s'arrêtent parce qu'il y a des élections ? Est-ce qu'on devrait s'interdire de réfléchir, de penser et d'agir au motif qu'il y a des élections ?

Les objectifs de notre réunion

D'abord partager un diagnostic.

En vous réunissant, je veux vous dire que j'ai bien conscience qu'à l'issue de cette réunion, nous ne serons probablement pas d'accord sur tout. Vous avez vos convictions, il y a les miennes

ne serons probablement pas d'accord sur tout. Vous avez vos convictions, j'ai les miennes.

Mais même lorsqu'on est désaccord, la démocratie c'est se respecter. Et se respecter, c'est se dire la vérité.

Nous sommes en 2012 dans un nouveau monde auquel nous devons faire face avec des idées nouvelles.

C'est pourquoi je me suis mobilisé pour que les questions sociales soient à l'agenda du G20 et pour la constitution d'un socle de protection sociale à l'ensemble des pays du G20. On n'avait jamais vu prononcer ces mots dans une enceinte internationale. Je veux d'ailleurs vous remercier pour votre implication dans le cadre de la présidence française du G20.

Notre compétitivité extérieure n'est pas une donnée abstraite. Elle se mesure par notre balance commerciale, déficitaire de 83 Mds d'euros, et par l'évolution de nos parts de marché. Et je parle de la zone euro, pas de la Chine ou de l'Inde. C'est une réalité. Depuis 2000, la part de nos exportations dans celles de la zone euro est passée de 15,8% à 12,6%, même si le rythme de baisse s'est ralenti ces dernières années. Et dans le même temps, la part des produits importés dans la demande intérieure de produits manufacturés s'est accrue de près de 50% depuis 1995. Nos parts de marché baissent, et le consommateur français achète 50% de plus de produits importés.

Cette dégradation de la compétitivité a bien évidemment de multiples dimensions : je n'ai jamais pensé un seul instant que la compétitivité d'une entreprise et d'une économie se gagnaient uniquement par la compression des coûts et en particulier du coût du travail. L'innovation, la formation et la mobilité de la main d'œuvre, la qualité des produits et la productivité participent tout autant à la compétitivité.

Nous avons donc ce sujet de la compétitivité globale. Il est réel et les mesures que nous avons prises commencent à porter leurs fruits puisque nous observons que le rythme de perte de parts de marché diminue. Nous devons examiner ensemble la façon de les amplifier.

Il y a le sujet du coût du travail. Bien entendu, il ne s'agit pas de se comparer avec les Chinois ou les Indiens. La question c'est bien celle de notre évolution comparée à celle de nos partenaires européens, et notre principal concurrent sur le marché européen et mondial, l'Allemagne.

Le coût du travail par unité produite a augmenté de 20% en France alors qu'il augmentait de 7% en Allemagne entre 2000 et 2009. Dans l'industrie manufacturière, les coûts salariaux horaires en France qui étaient plus faibles d'environ 15% en 1998, ont ainsi progressivement rattrapé ceux de l'Allemagne. Une large part du différentiel actuel provient du poids des charges sociales qui pèsent sur les salaires: ainsi, à un niveau de rémunération de 2500 euros bruts, le poids des charges patronales est deux fois plus élevé en France qu'en Allemagne (20% contre un peu plus de 40% en France).

Permettez-moi par ailleurs d'évoquer un autre élément essentiel de la compétitivité-prix pour les entreprises, c'est le coût des matières premières. En France grâce à l'électricité nucléaire, nous avons pu maintenir un prix de l'électricité compétitif pour nos industries. On ne gardera pas d'industries en France si le prix de l'énergie augmente de 30% suite à une réduction de 50% de la part de l'énergie nucléaire. Il est crucial de conserver notre atout nucléaire pour maintenir des emplois en France, pour notre compétitivité, pour réduire nos importations de gaz et de pétrole. De même qu'il est indispensable de conserver notre politique familiale.

Deuxième point de diagnostic que je voulais évoquer avec vous : le fonctionnement de notre marché de l'emploi.

Tout d'abord, notre pays a un problème structurel d'insertion dans l'emploi des jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Même en période de croissance, le taux de chômage des jeunes se maintient en France à un niveau très élevé par rapport à celui de ses partenaires.

Par ailleurs, nous ne parvenons pas à redonner un emploi rapidement à un chômeur, ni à engager rapidement une reconversion efficace. C'est pour cela que le chômage est à ce point vécu comme un drame, parce que celui qui perd son emploi sait qu'il lui sera très difficile d'en retrouver un.

Malgré la création de Pôle emploi, malgré la réforme de la formation professionnelle, malgré la mise en œuvre du contrat de sécurisation professionnelle, moins de 10% d'entre eux étaient en

formation fin 2010 et seulement un quart des demandes de formation sont effectivement satisfaites.

Trop de nos compatriotes restent bloqués dans le chômage, alors même que les chances de retrouver un emploi sont divisées par deux après un an sans emploi. Résultat, un tiers des chômeurs de longue durée le sont depuis au moins 3 ans.

Enfin, il y a un sujet sur lequel je souhaite que nous échangions, c'est la possibilité de recourir à l'activité partielle pour permettre d'amortir les chocs conjoncturels.

Le recours à l'activité partielle, s'il s'est fortement développé en 2009-2010 reste encore très en deçà de ce qui se pratique dans de nombreux pays européens, malgré nos efforts communs.

L'Allemagne, lors du pic de la crise de 2009, a eu 6 fois plus recours à l'activité partielle que la France en termes du nombre de salariés concernés.

J'observe par ailleurs qu'en Allemagne le recours à l'activité partielle n'a pas été la seule façon de réagir au ralentissement économique : de nombreux accords collectifs ont été négociés au sein des entreprises par les partenaires sociaux, où les efforts demandés aux salariés ont eu pour contrepartie des engagements en termes de maintien dans l'emploi. Quel est votre avis sur cette politique ?

Face à cette situation, je vous propose que notre réunion s'organise autour de deux problématiques qui correspondent au diagnostic que je viens d'évoquer brièvement.

Premièrement, nous ne créerons d'emplois qu'en retrouvant le chemin de la croissance et en renforçant notre compétitivité.

Je souhaite recueillir vos avis et suggestions sur trois thématiques :

Comment développer nos entreprises industrielles, dans le cadre de filières performantes ? Les pôles de compétitivité, les investissements d'avenir sont autant d'acquis à consolider, alors que nous devons améliorer les relations entre donneurs d'ordre et sous-traitants

Comment mettre la finance au service de l'industrie ?

Nous avons fait le FSI, OSEO, qui sont des acteurs majeurs au service des entreprises industrielles. Mais j'ai conscience qu'il faut aller plus loin dans cette direction. Nous sommes prêts à prendre des initiatives très fortes dans ce domaine.

Je veux également vous dire ma détermination totale à agir sur la taxe sur les transactions financières. Je considère qu'elle est moralement juste et économiquement indispensable. Et le nombre de pays qui y sont favorables augmente : nous avons déjà convaincu, l'Allemagne et l'Espagne.

Comment faire obstacle aux délocalisations ?

Nous avons aujourd'hui un système social qui représente près de 400 Mds d'euros de dépenses. L'essentiel du financement repose sur les cotisations sociales et donc sur le travail.

Dans une économie désormais complètement mondialisée, on ne peut plus à ce point mettre à contribution le facteur travail et exclure par ailleurs de faire contribuer les importations. Cette question est sur la table depuis des années. Il convient donc d'aller vers une diversification accrue des sources de financement, comme l'ont fait de nombreux autres pays. Cela soulève bien évidemment beaucoup de questions. Par exemple, est-il normal que les entreprises financent notre politique familiale ?

Les réflexions structurelles ne doivent pas nous dispenser d'évoquer des mesures d'urgence contre le chômage. Deux thématiques, parmi d'autres, me paraissent émerger :

Quelles mesures immédiates peut-on prendre pour protéger l'emploi ?

Sur ce volet, plusieurs pistes me paraissent à explorer :

L'activité partielle tout d'abord : je sais que vous avez d'ores et déjà conduit des négociations sur ce sujet. Avec le Premier ministre, nous sommes prêts à mettre des moyens supplémentaires.

Mais il me semble que nous pouvons aller plus loin aussi en termes de simplification des procédures, mais également pour renforcer leur contenu en formation pour les salariés et leur attractivité pour les entreprises.

Par ailleurs, comment aider ceux qui ont perdu leur emploi et faire en sorte qu'ils ne basculent pas dans le chômage de longue durée et finalement dans l'exclusion? Quel programme d'action

pouvons-nous mettre en place pour les chômeurs de longue durée, notamment en termes de resocialisation ?

Au-delà, nous devons poser le sujet de l'organisation de notre système de formation, que ce soit pour les salariés et pour les demandeurs d'emploi. Est-il complètement logique que Pôle emploi, qui est le principal interlocuteur des demandeurs d'emploi, n'ait à sa main que 15% des formations qui leur sont destinées ?

Enfin, je souhaitais évoquer avec vous un sujet qui pèse énormément sur les mobilités professionnelles et le bon fonctionnement du marché du travail : le logement.

Il manque des logements en France, et la hausse de leur prix au cours des dernières années a été considérable. Le gouvernement n'est pas resté inactif : entre 2007 et 2011, le nombre de logements sociaux construits ou acquis est passé de 70 000 en 2007 à 133 000 en 2010 c'est presque un doublement. Nous devons être très audacieux pour favoriser la production de logements en France, avec des leviers nouveaux.

Mesdames et Messieurs,

La gravité de la situation nous impose de prendre des décisions. Nous serons très à l'écoute de vos propositions et de l'expression de vos convictions.